

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCJ

DU MERCREDI 03 FEVRIER 2021

Etaient présents : Cyprien CAILLAUDAUD, Loula CHARVAIS, Agathe DREVILLE-LIAGRE, Lauryne GERVAIS, Mathilde LAURIER, Gaspard LEBRUN, Amélie LEGUEL, Pierre MAILLART, Launy MICHOU, Clément MILTON, Arthur PITZ, Eléna VALTON.

Commission Action Jeunesse : Jean-Marc MASSÉ (Vice-Président), Pascal FOULON, Éric DODET, Carl LEQUERTIER, Isabelle BRIARD, Bruno GUITTARD, Marie-Christine LEMOINE, Thomas BAUDET, Elyna CHEREL.

Absents excusés : Daniel BOCQUET, Raymond DOUARE, Chantal BOUSCARY, Lola LABOUACHRA.

Secrétaire de séance : Adeline BOIZARD.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des jeunes conseillers
2. Présentation des membres de la commission jeunesse
3. Présentation des actions menées par le CCJ
4. Présentation des projets en cours
5. Questions diverses

1./2. Présentation des jeunes conseillers et des membres de la commission jeunesse :

Jean-Marc MASSE souhaite la bienvenue à l'assemblée et rappelle qu'à la suite des élections qui se sont déroulées en octobre 2020, les jeunes élus pour deux ans sont :

CAILLAUDAUD Cyprien
CHARVAIS Loula
DREVILLE-LIAGRE Agathe
GERVAIS Lauryne
LAURIER Mathilde
LEBRUN Gaspard
LEGUEL Amélie
MAILLART Pierre
MICHOU Launy
MILTON Clément
PITZ Arthur
VALTON Eléna

Un tour de table est effectué, chaque jeune et chaque membre de la commission jeunesse est invité à se présenter.

Elyna CHEREL, Lola LABOUACHRA et Thomas BAUDET ont souhaité intégrer la commission jeunesse en qualité d'animateurs. Jean-Marc MASSE indique qu'il s'agit d'un moyen pour eux de continuer à prendre part aux actions même s'ils ne sont plus membres titulaires de la commission CCJ.

D'autre part, en ce qui concerne les membres extra-municipaux de la commission jeunesse, Chantal BOUSCARY et Marie-Christine LEMOINE ont également souhaité renouveler leur engagement auprès des jeunes de Saint-Ay.

3. Présentation des actions menées par le CCJ :

- Animation du Carnaval : vente de confettis
- Course aux œufs de Pâques
- Soirée des jeunes :
 - * une en mars/avril le soir du carnaval
 - * une fin septembre pour la rentrée
- Distribution de brins de muguet
- Ramassages des déchets en bords de Loire :
 - * un samedi matin vers mars/avril
 - * un samedi matin vers septembre/octobre
- Distribution de brins de muguet
- Co-organisation de la journée sportive des jeunes avec l'Association Solidarité Jeunesse (A.S.J.)
- Droits de l'enfant : 20 novembre, partenariat avec les écoles
- Collecte de jouets/fournitures scolaires au profit d'associations
- Soutien à divers projets : par exemple les potagers partagés au sein de l'accueil de loisirs.

4. Questions diverses

Pascal FOULON :

* Informe les jeunes conseillers du Conseil Communal des Jeunes (CCJ) que leur rôle est comparable à celui des Conseillers Municipaux, c'est-à-dire de regarder partout sur la commune, d'être à l'écoute des jeunes et des moins jeunes et de remonter les problèmes et les besoins lors des réunions. Des idées peuvent aussi être trouvées en observant les autres communes : lors de déplacements ou pendant les vacances.

Pierre :

* Le parking de l'école élémentaire est trop petit.

Réponse : Il faut encourager les parents qui le peuvent à se garer sur le parking de la salle François Villon.

* Lorsque le skate park va rouvrir, sera-t-il situé à la même place ?

Réponse : Oui, il est prévu d'installer des modules qui feront moins de bruit.

* Il y a des nids de poule sur le chemin qui mène à l'étang depuis le camping.

Réponse : ils ne peuvent être rebouchés qu'au printemps.

Elyna :

* Le skate park est toujours fermé.

Réponse : les modules étaient devenus dangereux. Il va être entièrement refait. Il s'agit d'un projet coûteux pour lequel la Mairie peut obtenir des subventions. Le projet se composera de modules en bétons adaptés. Avec le contexte sanitaire, les travaux sont ralentis mais toujours d'actualité.

* Les poubelles sont pleines à l'étang de Saint-Ay et les détritiques sont mis jetés à côté.

Réponse : il serait intéressant de mettre des panneaux pour inciter les gens à rapporter leurs déchets avec eux si les poubelles sont pleines.

Loula :

* Sur le terrain de la Bretagne, le but de football n'a pas de filet.

Réponse : l'été, un filet de volley-ball est installé à l'espace Agylus. Cette année, celui-ci a été volé.

* Peut-on installer des bancs près de l'étang de Saint-Ay, il n'y en a pas beaucoup.

Réponse : cette question doit être étudiée.

* Pour les ramassages en bords de Loire, le CCJ pourrait proposer une action commune avec les écoles et les parents.

Réponse : cela implique de le faire en semaine pour la disponibilité des enfants et des professeurs des écoles.

Eléna :

* Le terrain d'entraînement de football n'est pas accessible selon certaines personnes.

Réponse : Les élus confirment que ce terrain est parfaitement accessible en dehors des heures d'utilisation du club et mais pas en ce moment au vu des travaux en cours.

L'ancien terrain de football près du camping est lui aussi accessible.

* Est-il possible de remettre des parkings à vélos pour les jeunes qui prennent le car à l'arrêt « Mairie » ?

Réponse : oui, cela sera demandé lors d'un prochain conseil d'administration. Il est judicieux de positionner ces parkings à vélos près de la Mairie pour la sécurité des vélos.

* Les sacs à crottes mis à disposition sont trop petits.

Réponse : Nous pouvons voir avec le Directeur des Services Techniques pour commander des sachets plus grands.

* Il n'y a pas de poubelles à la sortie du Lotissement « Le Moulin à Charles » sur le chemin de la Bardonnerie aux Laprès.

Réponse : A voir avec le Directeur des Services Techniques.

Arthur :

* L'accès pour passer sous le pont de la voie de chemin de fer rue de Voisinas est dangereux, surtout quand il pleut.

Réponse : Mettre des panneaux pour rappeler aux jeunes de descendre de leur vélo pour passer sous le pont.

* Sur le chemin de la Bardonnerie aux Laprès (derrière le lotissement du Moulin à Charles), il n'y a pas de trottoirs, les collégiens y passent en vélo pour rejoindre l'avenue Agylus.

Réponse : il n'est pas possible d'aménager une piste cyclable sur ce chemin. Il faut refaire passer une information au collège et dans le bulletin municipal.

* Le terrain libre entre les courts de tennis et le cimetière ne pourrait-il pas être aménagé en terrain de jeux ?

Réponse : il s'agit d'une réserve foncière lorsque l'agrandissement du cimetière sera nécessaire.

Mathilde :

* Sur la piste cyclable qui commence rue Maurice Gabriel et rejoint le groupe scolaire le long du cimetière, au virage de la rue Maurice Gabriel, avant de prendre le passage, il y a une accumulation de feuilles et de branches, cela est dangereux. Il en est de même sur la piste cyclable

Réponse : A voir avec le Directeur des Services Techniques pour un nettoyage.

Jean-Marc MASSE :

* La rénovation des aires de jeux est une demande du CCJ. Le groupe de projet travaille sur le sujet.

L'espace de jeux « Todoroff » situé près du parking de la salle François Villon va être déplacé et complètement remis à neuf, l'espace de jeux des Violettes situé à la Bretagne va lui aussi faire l'objet d'une rénovation.

Gaspard :

* Peut-on installer un système de mise à disposition de vélos (comme les vélib à Paris) ?

Réponse : Il s'agit d'un projet coûteux. Etant donné que nous sommes à la campagne, il serait intéressant d'inciter les gens à utiliser leur vélo plutôt que leur voiture. Le CCJ peut imaginer une campagne de communication à ce sujet.

* La piste piétonne route de la Bretagne est fermée. Il y a les mêmes dégradations sur la piste cyclable.

Réponse : les travaux de rénovation de ces pistes piétonne et cyclable sont prévus.

Clément :

* Les ralentisseurs au carrefour de la route de Bretagne et de la rue Gaston Coûté sont mal faits et ne permettent pas de rouler à 30 km/h.

Réponse : il s'agit de protéger les usagers sur un axe très fréquenté par les voitures et les vélos.

**La date de la prochaine réunion ainsi que la salle et l'heure
vous seront communiquées ultérieurement**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.